

rivière Miramichi figure pour une proportion de 73% (38,318). Toutefois, on observe au Nouveau-Brunswick un nombre plus considérable de jours-pêcheurs pour la truite mouchetée. En 1976, 1,250,000 jours-pêcheurs ont été consacrés à la pêche sportive au saumon et à la truite en eau douce.

**Québec.** Le maintien, l'amélioration et la protection de la faune au Québec relèvent de la Direction générale de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. La Direction générale comprend trois directions: la Direction de l'aménagement de la faune, par l'intermédiaire de ses services régionaux, est chargée de l'aménagement de toute la faune, et particulièrement des espèces qui présentent un intérêt pour les chasseurs et les pêcheurs. Des biologistes sont affectés à neuf régions administratives et leur travail comprend l'inventaire et l'étude des populations animales, ainsi que l'amélioration de ces populations et de leur habitat. Le Service des stations piscicoles exploite six stations piscicoles, inspecte les établissements piscicoles commerciaux et contrôle les importations d'œufs et de salmonidés. La Direction de recherche faunique effectue des travaux visant à améliorer les connaissances de base sur les poissons et la faune en vue d'aider les responsables de l'aménagement. La Direction de la protection de la faune assure l'application des règlements de pêche et de chasse et informe le public de leur ampleur et de leur importance.

**Ontario.** L'aménagement de la faune en Ontario relève de la Division des pêches et de la faune du ministère des Ressources naturelles. Ses objectifs sont d'assurer et d'encourager le développement constant des possibilités économiques et récréatives et d'amener la population à mieux comprendre les principes écologiques pertinents. Le Secteur de la faune est chargé de l'aménagement de la faune et se compose d'un bureau central, de huit bureaux régionaux et de 49 bureaux de district.

La population de cerfs a diminué en Ontario au cours des dernières décennies, comme en témoigne le déplacement d'environ 320 kilomètres vers le sud de la limite septentrionale de l'habitat du cerf de Virginie et la réduction des troupeaux de cerfs dans le reste de leur habitat au nord de la zone agricole de l'Ontario. La principale cause de cette diminution a été la croissance des forêts par suite de la réduction de l'exploitation forestière et des incendies depuis les années 30. Plusieurs hivers rigoureux ont réduit la population de cerfs à un nombre correspondant ou inférieur aux possibilités de l'habitat. Le nombre de chasseurs a diminué plus lentement que le nombre de cerfs, ce qui s'est traduit par des prélèvements relativement plus importants sur les troupeaux restants. L'objectif du programme d'aménagement est d'accroître la quantité de nourriture disponible dans les aires d'été et les aires d'hivernage, de maintenir un abri convenable pour l'hiver et de réduire la chasse dans les zones menacées.

Dans le cas de l'orignal, on s'applique à dresser des inventaires de la population et des prises et à évaluer les conséquences de diverses méthodes d'exploitation forestière. Le nombre de chasseurs d'orignal a augmenté, et on multiplie les mesures visant à assurer la protection de l'espèce.

Les programmes d'aménagement du gibier à poil et du gibier d'eau dans les hautes terres portent sur le maintien et l'amélioration de l'habitat. Des programmes d'aménagement sont exécutés sur des terres privées aux termes d'une entente entre les propriétaires et la province ainsi que sur des terres appartenant à la province. Ces zones d'aménagement de la faune ont favorisé l'accroissement des possibilités pour l'étude de la nature et la chasse dans les régions du sud, et certaines assurent également la préservation d'habitats marécageux qui sont essentiels à la survie d'une grande variété d'espèces sauvages, en particulier du gibier d'eau. Le baguage, les études de production et l'inventaire des prises sont autant de moyens qui facilitent l'élaboration de programmes d'aménagement du gibier d'eau. On met actuellement au point des techniques plus efficaces de surveillance du gibier des hautes terres afin d'améliorer l'aménagement des troupeaux.

En ce qui concerne les animaux à fourrure, l'effort porte surtout sur le castor: exécution de relevés aériens des colonies de castors et collecte de spécimens par les trappeurs. Des statistiques sommaires sur les animaux à fourrure capturés par chaque trappeur sont produites tous les mois. Les captures de castor, de martre et de pékan sont